

**Mouche grise des céréales,
première estimation du niveau de population**

Nos tournées d'échantillonnages des sites généralement les plus sujets aux dégâts de mouche grise sont en cours. Des premiers résultats, nous avons constaté un niveau des pontes bas, inférieur à celui de l'an dernier. La menace mouche grise paraît donc faible. Si cette information se confirme à la lueur des résultats de nos prochaines analyses, alors aucune protection des semences ne devra être envisagée contre cet insecte pour cette saison. Nos analyses se poursuivent. Plus d'informations sur ce sujet dans un prochain avis.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft ;

Coordonnateur du CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : <http://cadcoasbl.be>

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Direction développement et vulgarisation, d'Agrisemza ASBL, du BWAQ ASBL, du CARAH ASBL, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER ASBL, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULG - Gembloux Agro Bio Tech, de l'OPA qualité Ciney ASBL, de Réquasud ASBL.
Avis ne peut être diffusé sans l'accord des auteurs.

L'étiquette : une source d'informations précieuses

Par obligation légale, tout emballage contenant un pesticide à usage agricole doit porter, dans les deux langues nationales, toute une série de mentions et indications. On y retrouve par exemple :

- L'appellation commerciale du produit
- Le nom et la teneur de chaque substance active
- Le nom et l'adresse du détenteur de l'agrément
- Le numéro d'agrément ou le numéro d'autorisation parallèle
- Les usages pour lesquels le produit est agréé

Il est important de lire attentivement toutes les caractéristiques techniques avant l'utilisation du produit. Les doses agréées, les périodes d'application et les usages pour lesquels le produit est agréé sont conséquents d'études d'efficacité, de sélectivité et d'écotoxicologie vis-à-vis de l'utilisateur et de l'environnement. La dose agréée est la dose maximale qui peut être appliquée sans que des effets néfastes ne soient observés sur la culture et/ou l'environnement. Le respect de la dose agréée et des bonnes pratiques agricoles est l'assurance de teneurs en résidus respectant la limite maximale en résidus (LMR) fixée au niveau européen.

Afin de valoriser pleinement l'investissement réalisé lors de l'achat d'un produit phytopharmaceutique, il est primordial de suivre scrupuleusement les indications mentionnées sur l'étiquette.

Comité régional PHYTO (010/47.37.54 - crphyto@uclouvain.be - www.crphyto.be)

La semence certifiée, vecteur du progrès génétique

En céréales, on estime que l'emploi des nouvelles variétés issues de la sélection classique contribue à hauteur de 50 % dans l'augmentation du rendement. Au cours des 25 dernières années, la sélection variétale a permis, à phytotechnie identique, un gain moyen de rendement de 70 kg/ha/an (calcul réalisé à partir des essais officiels).

Tirez de la brochure "semez le futur" que vous pouvez recevoir gratuitement au 081/62.50.28 ou par courriel cfcg@cra.wallonie.be

Cette brochure est aussi consultable à http://www.cadcoasbl.be/p08_brochures.html

A l'agenda

Jeudi 02/09 à Ciney : Les essais variétés céréales du CRA-W (Comices du condroz) Luc Couvreur 0477/925.721 ;
Lundi 06/09 à Horrues : Les essais variétés céréales du CRA-W (Comices réunis du Hainaut) L. C. 0477/925.721 ;
Mardi 07/09 à Liers : 20h00 Résultats des essais céréales de L. Couvreur du CRA-W et discussion sur la prochaine campagne (Comice de Basse Hesbaye-FWA-DGARNE) Contact Doyen Liliane 0475/780.428 ;
Mercredi 08/09 à Nalinnes : 20h15 Réunion d'information céréales. où : Centre Sportif de Bertransart, 45 route de Philippeville (Comice-DGARNE-CRA-W) Contact G. De Munck 071/59.90.90 ;
Jeudi 09/09 à Gembloux 19h30 : Soirée Livre Blanc en l'Espace Senghor (CRA-W/ULG-GXAgroBioTech) ;